

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le 4 octobre 2022 à 19h30 à la salle du conseil de Cascapédia-St-Jules.

Présent sont les conseiller(ère)s suivant : Margaret-Anne Cooke, Tammy Burton, Rickey Barter, Louis Sexton, Kim Barter et Michel Boudreau formant quorum sous la présidence de la maire Ashley Milligan. L'inspecteur municipal James Bujold et la Directrice générale Susan Legouffe aussi présente.

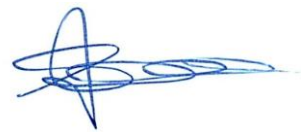
- #1531 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau et approuvé à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le procès-verbal de la réunion régulière tenu le 6 septembre soit accepté tel que lu.
- #1532 Il est proposé par la conseillère Tammy Burton que le paiement des factures suivants est accepté:
- Relevé de compte numéro 22-156 avec un total de dépenses de 333 948.03\$
- #1533 Il est proposé par le conseiller Rickey Barter que les dépenses de 333 207.27\$ pour la programmation des travaux pour le TECQ, pour l'année 2022, soit approuvé.
- #1534 Il est proposé par la conseillère Margaret Ann Cooke que la demande de modification de zonage du lot #6361776, appartenant à M. Hammon McCormack, pour exploiter le banc de gravier à des fins commerciales soit acceptée.
- #1535 Il est proposé par la conseillère Tammy Burton que la soumission pour l'entretien d'hiver à l'Hôtel de ville/Caserne, Centre de jeunesse et le Centre Communautaire de Ronny Legouffe pour un montant de 5 500.00\$ soit accepté.
- #1536 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau et approuvé à l'unanimité des conseiller(ère)s que la demande reçue de Les Entreprises Supra pour un ajustement au contrat de déneigement n'est pas acceptable car après vérification, nous constatons que le prix par kilomètre que la municipalité paie présentement est déjà trop élevé.
- #1537 Il est proposé par la conseillère Kim Barter qu'une donation de 75\$ soit faite au Club Rotary de New Richmond pour leur calendrier chanceux.
- #1538 Il est proposé par la conseillère Tammy Burton qu'une donation de 50\$ soit faite à l'Association Épilepsie Gaspésie Sud.

La levée de la réunion était proposée par la maire à 20h19.

**En signant le procès-verbal, la maire accepte d'avoir signé chacune des résolutions des présentes.



Ashley Milligan, maire



Susan Legouffe, Directrice générale